

PORT DE LA TOUR-DE-PEILZ

Demande d'inscription pour un droit d'ancrage - à terre

à envoyer dûment complétée et signée au Service urbanisme et espaces publics - 1814 La Tour-de-Peilz

Le requérant demande à être mis au bénéfice d'un droit d'ancrage, conformément au Règlement du port de la Commune de La Tour-de-Peilz et aux décisions municipales dont copie est remise au garde-port.

1. REQUÉRANT

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse

Localité

Tél. privé Tél. prof.

E-mail

2. TYPE D'EMBARCATION

Modèle

Largeur Longueur

Moteur fixe nombre de CV Moteur amovible nombre de CV

N° de police de l'embarcation Tirant d'eau
(selon le permis de navigation)

Remarques

.....

.....

La Tour-de-Peilz, le Signature

Réservé à l'Administration

Dossier complet ☐ Oui ☐ Non Liste d'attente

Autorisation municipale accordée le Visa

